



**LA ROCHE
SUR FORON**

N°DCM2026.04.08/10

Accusé de réception en préfecture
074-217402247-20260408-DCM2026-0408-10-DE
Date de télétransmission : 14/04/2026
Date de réception préfecture : 14/04/2026

Séance du 8 avril 2026 à 18h30
Mairie, salle du Conseil Municipal, 3^{ème} étage

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Président : M. Benoît CHAMBOURDON, Maire de La Roche-sur-Foron
Secrétaire de séance : Mme Saïda HADDOUR
Rapporteur : M. Benoît CHAMBOURDON, Maire de La Roche-sur-Foron

Conseillers en exercice : trente-trois.

Présents : Benoît CHAMBOURDON, Saïda HADDOUR, Nicolas ORSIER, Claire-Zoé BALAS, Théo LOMBARD, Marie GIACHERIO, Marc PATUREL, Valérie PASCOLI, Jérémie TEYSSIER, Annie FELLER, Yves GIRAUDEAU, Laurent TUDES, René NENNA, Gwendal ROUSIC, Isaac VALLEJO, Claudia MC KENNY-ENGSTROEM, Quentin MORVAN, Romain BERTHOUBE, Charlène GRILLET, Clémence NICOLAUD, Pauline GUILLEMAILLE, Virginie DANG VAN SUNG, Elodie BRONDEX, Emilie BROTONS, Valentin CARRY, Youri DERVIN, Virginie VAILLIER, Laurence POTIER GABRION

Excusés avec pouvoir : Laura GIACHERIO (pouvoir à Marie GIACHERIO) Aurélie RENO (Pouvoir à Gwendal ROUSIC), Christine DEMAY RIOU (Pouvoir à René NENNA), Suzy FAVRE ROCHEX (Pouvoir à Emilie BROTONS), Nadège CHATEL (Pouvoir à Laurence POTIER GABRION)

Conseillers votants : trente-trois.

Objet : Désignation des délégués du Conseil Municipal auprès de l'Office Rochois des Sports

En vertu de ses statuts l'Office Rochois des Sports, comprends parmi ses membres actifs participant aux assemblées générales de cette association :

- Le Maire ou son représentant choisi au sein du Conseil Municipal, ainsi que ;
- Cinq délégués désignés par le conseil municipal en son sein ;

Il est demandé au Conseil Municipal de :

- nommer un représentant du Maire :
- procéder à l'élection des cinq délégués au scrutin uninominal et à la majorité absolue des suffrages exprimés par les membres présents ou représentés.

En application de l'article L 2121-21 du CGCT, les Conseillers municipaux peuvent décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret mais à main levée.

Les Conseillers municipaux, à l'unanimité, accepte le vote à main levée.

Sont candidat(e)s :

- Pour « **LA ROCHE AUTREMENT** » : Isaac VALLEJO – Jérémie TEYSSIER
Romain BERTHOUBE
- Pour « **LA ROCHE ENSEMBLE** » : Virginie DANG VAN SUNG
- Pour « **LA ROCHE !** » : Laurence POTIER GABRION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-21,

SONT ELUS à la majorité absolue : **Isaac VALLEJO – Jérémie TEYSSIER – Romain BERTHOUBE – Virginie DANG VAN SUNG – Laurence POTIER GABRION**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres :

- **PREND ACTE** de l'élection de : Isaac VALLEJO, Jérémie TEYSSIER, Romain BERTHOUBE, Virginie DANG VAN SUNG et Laurence POTIER GABRION en tant que délégués auprès de l'Office Rochois des Sports ;
- **NE NOMME** pas de représentant de Monsieur le Maire qui siègera de droit.

Le Maire de La Roche-sur-Foron
certifie que la publication prévue
aux art. L. 2121-31 et R. 2131-1
du Code Général des Collectivités Territoriales
a été effectuée le 14 avril 2026
Benoît CHAMBOURDON

Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 8 avril 2026

Le Secrétaire de séance,
Saïda HADDOUR

Le Maire,
Benoît CHAMBOURDON

